

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2017

Le Conseil, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** en accord avec Montagny d'allouer une subvention exceptionnelle à l'Association de la cantine scolaire.
- **APPROUVE** la classification en zone d'activité économique au sens de la loi NOTRe, les zones d'activité suivantes :

Commune de Sagy : ZA Les Routes

Commune de Varennes Saint Sauveur : ZA les Charmettes

Commune de Cuiseaux : ZA La Charbonnière

Commune de Cuiseaux : ZA La Condamine

Commune de Branges : ZA des Marosses

Commune de Louhans : ZA des Cornilliers

Commune de Louhans : ZA de la Vaivre

Ainsi que le transfert de la gestion de ces zones d'activité économique à la Communauté de Communes en application des dispositions de la Loi NOTRe susvisée.

- **APPROUVE** le transfert au 1^{er} janvier 2018, au titre des compétences optionnelles, les compétences eau et assainissement, de même que le transfert au 1^{er} janvier 2018, au titre des compétences supplémentaires, de la compétence: « Ludothèque : création, aménagement, gestion et participation aux actions associatives » **APPROUVE** en conséquence la modification des statuts de la communauté de communes.
- **ACCEPTE** la proposition du SYDESL concernant les travaux de pose et de dépose des décorations de Noël sur la Commune
- **ACCEPTE** le montant fixé pour la redevance d'occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication de France Télécoms pour l'exercice 2017 (RODP). Montant reversé au SYDESL 71.
- **ENTEND** le rapport annuel 2016 du SIERL (sans observation)
- **DISCUTE** des tarifs et du règlement du futur columbarium
- **DECIDE** que la distribution des colis se fera le dimanche 17 décembre et que la journée galette aura lieu le mardi 23 janvier 2018 à 14h

Traite les questions diverses

